

**COMMUNAUTE DE COMMUNES
DES BARONNIES EN DROME PROVENÇALE**

**REGISTRE des DÉLIBÉRATIONS
CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Séance du 9 avril 2024 à 18h00 à Nyons**

Le Conseil communautaire, convoqué le 27 mars 2024 par le Président, M. Thierry DAYRE, s'est réuni en session ordinaire dans la salle du Conseil de la Communauté de communes à Nyons.

Secrétaire de séance : Madame Monique BOTTINI

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 96

Nombre de voix délibératives : 78

Etaient présents : 64 (dont 4 suppléants)

Marc HAMARD - Éric RICHARD - Annie FEUILLAS - Christian THIRIOT - Jean-Luc PERNET (suppléant) - Daniel CHARRASSE - Sébastien BERNARD - André DONZE - Pascale ROCHAS - Michel TREMORI - Jean-Michel LAGET - Sébastien ROUSTAN - Laurence CHAUDET - Denis CONIL - Patricia GIELLY – Martine GUIBAUD (suppléante) - Michel VINCENT (suppléant) - Pascal CIRER-METHEL - Michel GREGOIRE - Monique BALDUCHI - Philippe LEDESERT - Augustin CLEMENT - Odile TACUSSEL - Christian CORNILLAC - Roland PEYRON - Stéphane DECONINCK - Gérard CHAPPON (suppléant) - Sylvie GARNERO - Didier LAFFITTE - Aurore AMOURDEDIEU - Monique BOTTINI - Florence BOUNIN - Christian CARRERE - Pierre COMBES - Thierry DAYRE - Jean-Luc GREGOIRE - Pascal LANTHEAUME - Marie-Christine LAURENT - Aurélie LOUPIAS - Nadia MACIPE - Jean-Jacques MONPEYSSSEN - Odile PILOZ - Thierry TATONI - Isabelle TEISSEYRE – Christian TEULADE - Roger VIARSAC - Alain MONGE - Olivier SALIN - Jean-Louis NICOLAS - Marc BOMPARD - Fabienne BARBANSON - Jean GARCIA - Alain LABROT - Christelle RUYSSCHAERT - Marie-Noëlle ARMAND - Alain FRACHINOUS - Christine ROUSSIN - Alexandre PENIGAUT - Claude BAS - Alain NICOLAS - Eliane GAUTHIER - Jacques NIVON - Marie-Pierre MONIER - Claude SOMAGLINO

Etaient absents ou excusés : 22

Lionel FOUGERAS - Gines ACHAT - François GROSS - Rémy CLEMENT - Gérard TRUPHEMUS - Sébastien DUPOUX - Mathieu ANDRE - Jérôme BOMPARD - Jean-Marc PELACUER - Lionel ESTEVE - Brigitte DUC - Didier GILLET - Géraud BONTOUX - Mireille QUARLIN - Serge ROUX - Gilles RAVOUX - Gilbert MORIN - Alan PUSTOCH - Annelise FAREL - Didier GIREN - Véronique CHAUVET - Gérard PEZ

Excusés ayant donné pouvoir : 14

José FERNANDES a donné pouvoir à Jean-Louis NICOLAS - Juliette HAÏM a donné pouvoir à Sébastien BERNARD - Philippe CAHN a donné pouvoir à Stéphane DECONINCK - Yoann GRONCHI a donné pouvoir à Denis CONIL - Eric LYOBARD a donné pouvoir à Alain NICOLAS - Laurent CHAREYRE a donné pouvoir à Christian CORNILLAC - Stéphanie POUYET a donné pouvoir à Christian THIRIOT - Martine BERGER-SABATIER a donné pouvoir à Roger VIARSAC - Didier ROUSSELLE a donné pouvoir à Christian TEULADE - Martial BONNEFOY a donné pouvoir à Gérard CHAPPON - Claude CHAMBON a donné pouvoir à Jean GARCIA - Muriel BREDY a donné pouvoir à Pascale ROCHAS - Jean-Claude GRAS a donné pouvoir à Alexandre PENIGAUT - Sylvie BOREL a donné pouvoir à Olivier SALIN

Adm. Générale - Finances & Marché Publics - Ressources Humaines - Communication - Mutualisation

Rapporteur : Thierry DAYRE

Finances

070-2024 Produit 2024 de la taxe GEMAPI

Vu le code général des impôts et notamment les articles 1530 bis et 1639 A bis ;

Vu la délibération n° 153-2018 créant le budget annexe dédié à la compétence GEMAPI ;

Vu le Budget primitif 2024 du Budget annexe GEMAPI adopté au cours de la présente séance ;

Considérant le montant des dépenses prévisionnelles inscrites au Budget annexe GEMAPI 2024 ;

Considérant les résultats du Compte administratif 2023 et les appels à cotisation prévisionnels communiqués par les différents syndicats en charge de la compétence GEMAPI ;

Il est proposé aux membres du Conseil d'arrêter le montant du produit de la taxe GEMAPI pour l'année 2024 à la somme de 270 000,00 €.

**Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré et procédé au vote
décide**

POUR : 78

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

D'ARRETER le produit de la taxe GEMAPI au montant de 270 000,00 € pour 2024 ;

D'INSCRIRE la recette correspondante au Budget annexe GEMAPI.

La secrétaire de séance,

Monique BOTTINI

Le Président

Thierry DAYRE

Transmission en préfecture le : 19/04/2024

Mise en ligne le : 19/04/2024

Ampliation à :